



# CONSEIL MUNICIPAL

LUNDI 29 JUIN 2026



# Déroulé de la séance

- **Accueil et ouverture de la séance**
- **Quorum**
- **Annonce des pouvoirs**
- **Désignation des deux secrétaires de séance**
- **Mise aux voix du procès-verbal du conseil municipal du 20 avril 2026**
- **Liste des décisions du maire en vertu la délibération n°DEL35-26**
- **Point d'information**
- **Examen des projets de délibérations inscrits à l'ordre du jour**

**DEL055-26**

## **Vœu relatif au maintien du caractère obligatoire des Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS)**

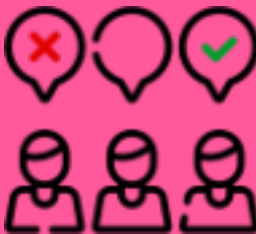


- **Contexte** : amendement parlementaire au projet de loi portant simplification des normes applicables aux collectivités territoriales ouvrant, pour toute commune, la possibilité de se passer d'un Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) ou d'en prononcer sa dissolution
- **Analyse** : méconnaissance du fonctionnement de l'action sociale de proximité & risques sur la qualité de l'accompagnement et l'égalité d'accès aux droits sociaux dans une période où les besoins sociaux n'ont jamais autant progressé
- **Proposition** : émettre un vœu relatif au maintien du caractère obligatoire des Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS)

VOEU



**Rapporteur** : Michel Maron, 4<sup>ème</sup> adjoint délégué aux solidarités et à l'habitat



**Unanimité**



## DEL056-26

# Adoption du règlement budgétaire et financier (RBF)

- **Contexte** : obligation réglementaire avant le vote de la première délibération budgétaire suivant le renouvellement de l'assemblée délibérante (CGCT)
- **Objectifs** : préciser le cadre législatif et réglementaire de la gestion annuelle et pluriannuelle des dépenses, regrouper dans un document unique les règles fondamentales qui s'appliquent aux acteurs de la collectivité en matière de gestion budgétaire et comptable, renforcer la cohérence entre les règles budgétaires et comptables et les pratiques de gestion, faciliter leur appropriation et promouvoir une culture de gestion
- **Proposition** : adopter le règlement budgétaire et financier



**Rapporteur** : Vincent Mercier, conseiller municipal délégué aux finances, aux ressources humaines et aux moyens généraux

FINANCES



Unanimité



Pour : 21

Les élus de Gières Avenir, le renouveau n'ont pas souhaité prendre part au vote.

# DEL057-26

## Compte de gestion 2025

- **Contexte** : compte de gestion relatif à l'année 2025 présenté par le Trésorier Principal de Saint-Martin-d'Hères

- **Résultats** :

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	9 548 064,06 €	3 019 613,49 €
Recettes	9 841 246,99 €	3 529 109,48 €
Excédent de l'exercice 2025	293 182,93 €	509 495,99 €
Excédent de clôture 2025	3 363 284,83 €	686 980,08 €

- **Proposition** : adopter le compte de gestion 2025

**Rapporteur** : Vincent Mercier, conseiller municipal délégué aux finances, aux ressources humaines et aux moyens généraux





Pour : 21

Les élus de Gières Avenir, le renouveau n'ont pas souhaité prendre part au vote.

# DEL058-26

## Compte administratif 2025

- **Contexte** : compte administratif relatif à l'année 2025

- **Résultats** :

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	9 548 064,06 €	3 019 613,49 €
Recettes	9 841 246,99 €	3 529 109,48 €
Excédent de l'exercice 2025	293 182,93 €	509 495,99 €
Excédent de clôture 2025	3 363 284,83 €	686 980,08 €

- **Proposition** : adopter le compte de administratif 2025, qui est conforme au compte de gestion

**Rapporteur** : Vincent Mercier, conseiller municipal délégué aux finances, aux ressources humaines et aux moyens généraux





Pour : 22

Les élus de Gières Avenir, le renouveau n'ont pas souhaité prendre part au vote.

## DEL059-26

# Affectation définitive du résultat 2025

- **Objectif** : affectation au budget 2026 des résultats définitifs de l'exercice 2025 (nomenclature M57)
- **Propositions** :

Intégration des restes à réaliser en dépenses d'investissement	362 208,27 €
Reprise en section de fonctionnement de l'excédent de clôture de 2025	3 363 284,83 €
Reprise en section d'investissement de l'excédent de clôture de 2025	686 980,08 €

**Rapporteur** : Vincent Mercier, conseiller municipal délégué aux finances, aux ressources humaines et aux moyens généraux





Pour : 22

Les élus de Gières Avenir, le renouveau n'ont pas souhaité prendre part au vote.

## DEL060-26

# Budget supplémentaire 2026

- **Objectif** : intégrer au budget 2026 les résultats définitifs de l'exercice 2025 (nomenclature M57)
- **Propositions** :

Équilibre des dépenses et des recettes	
en section de fonctionnement	12 942 548,83 €
en section d'investissement	8 388 034,28 €



**Rapporteur** : Vincent Mercier, conseiller municipal délégué aux finances, aux ressources humaines et aux moyens généraux



## DEL061-26

# Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE) : fixation des tarifs 2027

- **Contexte** : la loi n° 2008-776 du 4 août 2008
- **Tarifs proposés** :

	Superficie < 7 m <sup>2</sup>	Superficie comprise entre 7 m <sup>2</sup> et ≤ 12 m <sup>2</sup>	Superficie comprise entre >12 m <sup>2</sup> et ≤ 50 m <sup>2</sup>	Superficie supérieure à 50 m <sup>2</sup>
Enseignes	Exonération	25 €	50,10 €	100,40 €
Dispositifs et pré-enseignes non numériques		25,00 €		50,10 €
Dispositifs et pré-enseignes numériques		75,40 €		148,80 €



**Rapporteur** : Vincent Mercier, conseiller municipal délégué aux finances, aux ressources humaines et aux moyens généraux



Unanimité

**DEL062-26**

## **Création d'un Comité consultatif « aménagement et urbanisme »**

- **Fondement juridique** : Code général des collectivités territoriales
- **Objectifs** : associer les citoyens à la vie de la commune, leur offrir l'opportunité de s'informer sur les projets et affaires en cours et d'engager un dialogue avec les élus
- **Rôle du Comité consultatif** : émettre des avis sur des questions qui lui seront soumises par la municipalité relatives à l'organisation et aux aménagements du territoire communal et à la transition écologique, pour répondre aux préoccupations des habitants et anticiper au mieux les besoins futurs
- **Composition du Comité consultatif** : 30 habitants de la commune (appel à candidature + tirage au sort si nécessaire) et 10 élus du conseil municipal (7 de la majorité et 3 de la minorité)
- **Proposition** : créer un Comité consultatif « aménagement et urbanisme »

**Rapporteur** : Richard Gaillard, 6<sup>ème</sup> adjoint délégué à la prospective urbaine et au cadre de vie



**COMMISSIONS &  
COMITÉS CONSULTATIFS**



**Unanimité**

# DEL063-26

## Création d'un Comité consultatif « carte scolaire et dérogations »

- **Fondement juridique** : Code général des collectivités territoriales
- **Objectifs** : créer un lieu de concertation associant les élus municipaux, les citoyens et les partenaires les plus concernés
- **Rôle du Comité consultatif** : étudier la répartition des effectifs sur les 2 écoles maternelles, suggérer des modifications de la carte scolaire afin de les équilibrer au mieux, donner un avis sur les demandes de dérogations
- **Composition du Comité consultatif** : un maximum de deux élus de la majorité et d'un de la minorité, les directrices des écoles maternelles, un maximum de deux parents délégués (un par école maternelle)
- **Proposition** : créer un Comité consultatif "carte scolaire et dérogations"



**Rapporteur** : Marie Roussel, 5<sup>ème</sup> adjointe déléguée à l'éducation et à l'enfance



COMMISSIONS &  
COMITÉS CONSULTATIFS



Unanimité

# DEL064-26

## Création d'un Comité consultatif « enfance jeunesse et parentalité »

- **Fondement juridique** : Code général des collectivités territoriales
- **Objectifs** : créer un lieu de concertation associant les élus municipaux, les citoyens et les partenaires les plus concernés
- **Rôle du Comité consultatif** : traiter de tout sujet ayant trait aux enfants et aux jeunes vivant sur le territoire communal, travailler sur le Projet Éducatif de Territoire
- **Composition du Comité consultatif** : un maximum de trois élus de la majorité et d'un de la minorité, les directrices des écoles, le principal du collège et/ou la CPE et/ou l'infirmière scolaire, les cheffes d'établissement de Don Bosco, un maximum de neuf parents délégués giérois (un pour l'école maternelle René-Cassin, un pour l'école Georges Argoud-Puy, quatre pour l'école élémentaire René-Cassin, un pour le Collège du Chamandier, deux pour Don Bosco, trois citoyens (tirés au sort si nécessaire))
- **Proposition** : créer un Comité consultatif "enfance jeunesse et parentalité"

**Rapporteur** : Marie Roussel, 5<sup>ème</sup> adjointe déléguée à l'éducation et à l'enfance



COMMISSIONS &  
COMITÉS CONSULTATIFS



Unanimité

# DEL065-26

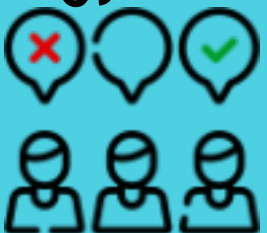
## Création d'un Comité consultatif « prévention et tranquillité publique »

- **Fondement juridique** : Code général des collectivités territoriales
- **Objectifs** : associer les citoyens à la vie de la commune, leur offrir l'opportunité de s'informer sur les projets et affaires en cours et d'engager un dialogue avec les élus
- **Rôle du Comité consultatif** : traiter des sujets soumis par la municipalité, échanger sur les problématiques du moment en matière d'incivilités ou d'actes délictueux et se pencher sur les moyens de les résoudre, émettre des avis et des propositions
- **Composition du Comité consultatif** : un maximum de quatre élus de la majorité et de deux de la minorité, un responsable de la police nationale, un représentant des commerçants, un représentant de la maison de santé, un représentant de chaque groupe "voisins vigilants", un représentant de chaque association de quartier et trois citoyens (tirés au sort si nécessaire)
- **Proposition** : créer un Comité consultatif "prévention et tranquillité publique"

**Rapporteur** : Jean Pavan, 2<sup>ème</sup> adjoint délégué à la prévention, à la tranquillité publique et à la vie des quartiers



COMMISSIONS &  
COMITÉS CONSULTATIFS



Unanimité

# DEL066-26

## Création d'une Commission municipale « finances »

- **Fondement juridique** : Code général des collectivités territoriales
- **Rôle de la Commission** : lieu d'information et d'échange sur les questions financières (en particulier sur le compte administratif ou le compte financier unique et le budget) entre les conseillers municipaux de la majorité et de la minorité qui peut faire des propositions et rendre des avis consultatifs
- **Composition de la Commission** : Maire (président de droit), un vice-président élu lors de la 1<sup>ère</sup> réunion de la commission parmi ses membres, quatre élus de la majorité (M. Maron, M. Radiguet, V. Mercier et M. Palmieri) et deux élus de la minorité (M. De Barros et T. Barral)
- **Proposition** : créer une Commission municipale « finances »

**Rapporteur** : Vincent Mercier, conseiller municipal délégué aux finances, aux ressources humaines et aux moyens généraux



COMMISSIONS &  
COMITÉS CONSULTATIFS



Unanimité

# DEL067-26

## Exercice du droit à la formation des conseillers municipaux

- **Fondement juridique** : Code général des collectivités territoriales
- **Objectifs** : déterminer, sur une base annuelle, les orientations et les crédits ouverts au titre du droit à la formation des conseillers municipaux
- **Thématiques proposées** :
  - fondamentaux de l'action publique locale
  - formations en lien avec les délégations des élus et/ou l'appartenance aux différentes commissions ou comités consultatifs
  - formations pratiques utiles au bon accomplissement du mandat d'élu (prise de parole en public, maîtrise des outils numériques, gestion des conflits ...)
- **Crédits proposés** : 3 000 euros par an sur le mandat 2026-2032
- **Proposition** : valider les orientations et les crédits ouverts au titre du droit à la formation des conseillers municipaux



**Rapporteur** : Mickaël Guiheneuf, Maire



ADMINISTRATION  
GÉNÉRALE



Unanimité

**DEL068-26**

## **Composition du jury d'assises pour l'année 2027**

- Communication par la préfecture des dispositions relatives au jury d'assises (six jurés pour Gières / tirage au sort demandé d'un nombre de noms triple à celui fixé par le Préfet soit dix-huit personnes)
- Tirage au sort effectué le 8 juin 2026



**Rapporteur** : Mickaël Guiheneuf, Maire



ADMINISTRATION  
GÉNÉRALE



Unanimité



## DEL069-26

# Désignation d'un correspondant « incendie et secours »

- **Fondement juridique** : loi n° 2021-1520 du 25 novembre 2021
- **Rôle du correspondant « incendie et secours »** : interlocuteur privilégié du service départemental d'incendie et de secours sur les questions relatives à la prévention, la protection et la lutte contre les incendies, information et sensibilisation du conseil municipal et des habitants de la commune sur l'ensemble des questions relatives à la prévention et à l'évaluation des risques de sécurité civile, à la préparation des mesures de sauvegarde, à l'organisation des moyens de secours, à la protection des personnes, des biens et de l'environnement et aux secours et soins d'urgence aux personnes victimes d'accidents, de sinistres ou de catastrophes ainsi qu'à leur évacuation, mise en place, évaluation et révision du plan communal de sauvegarde
- **Proposition** : désigner Jean PAVAN, correspondant « incendie et secours »



**Rapporteur** : Mickaël Guiheneuf, Maire



Unanimité

**DEL070-26**

**Désignation des représentants de la commune  
au sein du syndicat mixte d'actions  
géronologiques (SYMAGE)**

**3 titulaires + 3 suppléants**

**Titulaires :**

- Catherine QUÉNEL
- Annie SPADA
- Thierry BARRAL (opposition)

**Suppléants :**

- Annick BELLANGER
- Bertrand CHION
- Sylvain STAMBOULIAN (opposition)

**Rapporteur : Mickaël Guiheneuf, Maire**



**ADMINISTRATION  
GÉNÉRALE**



**Unanimité**

**DEL071-26**

**Désignation du représentant de la commune  
au sein de la Société Anonyme d'Économie Mixte  
des Pompes Funèbres Intercommunales (SAEM PFI)**

**1 membre**

Jean PAVAN



**Rapporteur : Mickaël Guiheneuf, Maire**



ADMINISTRATION  
GÉNÉRALE



Unanimité

**DEL072-26**

# Désignation des membres de la commission intercommunale des impôts directs (CIID)

**2 titulaires + 2 suppléants**

**Titulaires :**

- Vincent MERCIER
- Alexandre SANTERNE

**Suppléants :**

- Justine DE LOUBENS
- Richard GAILLARD

**Rapporteur :** Mickaël Guiheneuf, Maire



ADMINISTRATION  
GÉNÉRALE



Unanimité

**DEL073-26**

**Désignation des représentants au sein  
de la commission locale d'évaluation des charges  
transférées (CLECT) de Grenoble-Alpes Métropole**

**1 titulaire + 1 suppléant**

Titulaire :

- Mickaël GUIHENEUF

Suppléant :

- Vincent MERCIER

**Rapporteur :** Mickaël Guiheneuf, Maire



ADMINISTRATION  
GÉNÉRALE



Unanimité



ADMINISTRATION  
GÉNÉRALE



Unanimité

**DEL074-26**

# Désignation des représentants de la commune au sein de Territoire Energie de l'Isère (TE38)

**1 titulaire + 1 suppléant**

**Titulaire :**

- Baptiste AUBERTEL

**Suppléant :**

- Dominique GOLANSKI



**Rapporteur :** Mickaël Guiheneuf, Maire

**DEL075-26**

**Désignation des représentants de la commune  
au sein du Conseil Intercommunal de Sécurité  
et de Prévention de la Délinquance (CISPD)**

**2 titulaires**

- Jean PAVAN

- Michaël PALMIERI



**Rapporteur : Mickaël Guiheneuf, Maire**



ADMINISTRATION  
GÉNÉRALE



Unanimité

**DEL076-26**

# **Création d'un Comité Social Territorial (CST) commun entre la commune et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)**

- **Fondement juridique** : code général de la fonction publique
- **Contexte** : élections professionnelles en date du 10 décembre 2026
- **Propositions** :
  - créer un comité social territorial (CST) commun pour la commune et le CCAS
  - fixer le nombre de représentants titulaires du personnel à 3 et le nombre de représentants suppléants du personnel à 3
  - valider le principe de recueillir l'avis des représentants de la commune et du CCAS sur toutes les questions sur lesquelles le CST commun se prononce
  - maintenir le paritarisme numérique au sein du CST entre représentants de la commune et du CCAS, et représentants du personnel



**Rapporteur** : Mickaël Guiheneuf, Maire



**PERSONNEL**



**Unanimité**

# DEL077-26

## Création d'un espace de liberté pour chiens rue de l'Isère

- **Emplacement** : parcelle cadastrée section AI n°292, d'environ 920 m<sup>2</sup>, en limite de la rue de l'Isère et de la rue des Sports, à proximité du terrain de pumtrack



- **Proposition** : créer un espace de liberté pour chiens, rue de l'Isère

**Rapporteur** : Jean Pavan, 2<sup>ème</sup> adjoint délégué à la prévention, à la tranquillité publique et à la vie des quartiers



ENVIRONNEMENT



Unanimité

## DEL078-26

# Convention de servitudes pour des ouvrages souterrains avec ENEDIS, dans le cadre de l'alimentation au réseau général de bornes de recharge électrique de la copropriété Les Symphorines, Grand'rue

- **Contexte** : raccordement au réseau général électrique d'ENEDIS de bornes Infrastructures de Recharge pour Véhicule Electrique (IRVE) de la copropriété Les Symphorines, pose d'un câble souterrain et d'un ou plusieurs coffrets nécessitant des travaux d'enfouissement sur la parcelle cadastrée section AO n°228, Grand'rue
- **Proposition** : accord sous réserve de réaliser des aménagements de manière à se prémunir des risques identifiés au règlement du PPRn et à celui des risques du Plan local d'urbanisme intercommunal



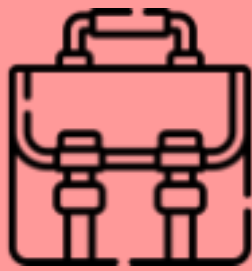
**Rapporteur** : Justine de Loubens, 1<sup>ère</sup> adjointe déléguée à la nature en ville, à l'aménagement et aux mobilités



TRAVAUX



Unanimité



SCOLAIRE

## DEL079-26

### Scolarisation en Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire (ULIS) d'enfants extérieurs aux communes de GIERES – Participation Financière demandée aux communes

- **Fondement juridique** : loi du 22 juillet 1983
- **Objet** : demande, aux communes de résidence, de participation aux frais de fonctionnement pour les enfants scolarisés au sein de la classe ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire) créée depuis l'année scolaire 2011-2012 à l'école élémentaire René-Cassin

(Participation également demandée à Gières pour les enfants giérois scolarisés en ULIS dans d'autres communes)

- **Montants pour l'année scolaire 2025/2026** :
  - Saint-Martin-d'Hères : 730 € X 3 enfants = 2 190 €
  - Domène : 730 € X 3 enfants = 2 190 €



**Rapporteur** : Marie Roussel, 5<sup>ème</sup> adjointe déléguée à l'éducation et à l'enfance



Unanimité